



16ème législature

Question N° : 6779	De M. Alexis Corbière (La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale - Seine-Saint-Denis)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur et outre-mer		Ministère attributaire > Intérieur et outre-mer
Rubrique >ordre public	Tête d'analyse >La violence des groupuscules d'extrême droite doit cesser !	Analyse > La violence des groupuscules d'extrême droite doit cesser ! .
Question publiée au JO le : 28/03/2023 Date de changement d'attribution : 12/01/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Alexis Corbière alerte M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur des violences s'étant déroulées durant les manifestations contre la réforme des retraites, notamment à l'encontre de manifestants dans les cortèges syndicaux. Sitôt le projet de réforme des retraites annoncé par la Première ministre, les Français à l'appel des organisations syndicales ont décidé d'exprimer leur rejet de cette réforme en exerçant leur droit fondamental de manifester. Ce mouvement social connaît dès le départ une ampleur inédite quant au nombre de manifestants, davantage même que lors des mobilisations de 1995. Le 19 janvier dernier, la première journée de mobilisation est, d'après ses services, la plus importante des trente dernières années. Ces journées de grèves et de manifestations se sont toutes déroulées sans heurts notables, grâce notamment à la présence des services d'ordre des organisations syndicales, mais aussi à la bienveillance des manifestants. Or il apparaît que durant la récente mobilisation du samedi 11 mars à Paris, les cortèges et les services d'ordre des organisations syndicales ont été attaqués par des dizaines d'individus qui ont empêché le cortège de tête d'accéder à la place de la Nation. Les services d'ordre des organisations syndicales ainsi que les animateurs des cortèges syndicaux, en plus d'avoir été violentés physiquement, ont subi des jets de projectiles et des tirs pyrotechniques. Sept blessés légers sont à dénombrer à l'issue de cette manifestation. Certaines des personnes violentes ont pu être identifiées et se sont revendiquées être proches de personnalités d'extrême droite comme Alain Soral. En outre, la violence des militants d'extrême-droite ne cesse de s'accroître ces dernières années. Par exemple, trois attaques en moins de trois semaines se sont passées à Bordeaux. Les locaux du Planning familial de Gironde ont été victimes d'attaques répétées : revendiquées par Action directe identitaire, une inscription en grosses lettres rouges et une croix de Lorraine ont été taguées sur la façade. De plus, la mosquée du quartier Saint-Michel à Bordeaux a aussi été la cible de vandalisme avec des inscriptions « -de SDF, + d'OQTF » par ce même groupuscule identitaire. Le 6 mars dernier, Raphaël Arnault, porte-parole de la Jeune Garde antifasciste de Lyon, a été victime d'une tentative d'attaque chez lui. Deux jours plus tard, c'est la permanence du député insoumis Loïc Prud'homme qui s'est retrouvée taguée. Enfin, la semaine dernière, des militants d'extrême droite radicale ont attaqué une université bloquée à Besançon. M. le député demande donc à M. le ministre quels moyens il compte mettre en œuvre contre les violences de ces groupuscules d'extrême-droite.